



Camille SCHNEUWLY  
Chargée de coordination Plan Climat – Réseau SUD  
[camille.schneuwly@bpifrance.fr](mailto:camille.schneuwly@bpifrance.fr)  
0671536741



# SOMMAIRE



**01.** Les enjeux du Plan Climat ?

---

**02.** Nos offres dédiées

---

01.

# LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT

# LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT

## Un plan d'action ambitieux au service des entreprises pour accélérer leur transition

### De fortes attentes exprimées par les dirigeants

**80%** des dirigeants considèrent que le changement climatique appelle à une réaction d'urgence et 86 % se sentent concernés par les objectifs mondiaux de baisse des émissions carbone

➤ Plus le dirigeant est informé, plus il intègre le climat dans sa stratégie

**3** principaux freins :

- Le manque de moyens financiers,
- L'absence de technologie
- Le manque de reconnaissance client

**30%** seulement ont déjà mis en place un plan d'action au sein de leur entreprise



LES DIRIGEANTS de PME-ETI  
FACE à L'URGENCE CLIMATIQUE



### Le Greendeal

Une pression réglementaire forte à horizon proche :  
Reporting extra-financier pour les plus grandes entreprises et les banques dès 2022  
Mesures sectorielles  
Mesures horizontales

### Le plan climat

#### La mise en transition des entreprises

Via du financement et de l'accompagnement dédié, afin d'aider les dirigeants non seulement à structurer des plans d'action, mais aussi à les mettre en œuvre



➤ La Communauté du Coq Vert

#### Le soutien à l'émergence et la croissance des greentechs

Pour faire naître les innovations technologiques nécessaires à la transition et créer des leaders français dans ces domaines

#### Simplification des financements et investissements à destination de la filière ENR

Ceci afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à davantage d'énergie verte et décarbonée

**02.**

**NOS  
OFFRES DEDIEES A  
LA TRANSITION DES  
ENTREPRISES**

# NOS OFFRES DEDIEES A LA TRANSITION DES ENTREPRISES

Au cœur du plan de relance et l'ambition stratégique de Bpifrance

## Quels outils pour le plan climat ?

### Financement 2 Prêts Verts spécifiques

non affectés pour vos clients

- TPE, PME et ETI
- 10K€ à 5 000 K€
- 2 à 10 ans // 2 ans de différé max
- Partenariat 1 pour 1

### Financement Prêt Economies d'énergie

Equipements éligibles CEE

- TPE, PME
- De 10 à 500 k€
- 2 à 7 ans
- Dont 2 ans de différé
- Partenariat 1 pour 1

### Financement Structurés ENR 2 Prêts Métha'

- De 100K€ à 1 000K€
- Durée de financement jusqu'à 12 ans // 2 ans max de différé
- Partenariat financier (*modalités différentes selon produit*)

### Accompagnement Diagnostics Modules de conseil Programmes intensifs...

- Le Climatomètre pour évaluer gratuitement sa maturité sur la TEE
- Le Diag Eco-Flux pour réduire les pertes de flux et de matières
- Diag Décarbon'Action pour mesurer et agir sur ses émissions de GES (dès oct. 2021)
- Les accélérateurs Transition énergétique et Décarbonation
- Un parcours e-learning dédié
- VTE Vert!

## Des infos ?

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Dossiers/Climat-la-TEE-au-coeur-des-enjeux-de-demain>

## Pour qui ?

Toute entreprise qui souhaite financer sa transition écologique  
→ Offre spécifique et subventionnée de Bpifrance

Mise en œuvre du plan climat gouvernemental pour les financements export :  
Mise en place du bonus climatique

## L'intérêt ?

- Proposer le financement du BFR de croissance, en partage des projets avec les banques
- Utiliser l'expertise de Bpifrance sur certains secteurs
- Proposer les dispositifs de relance de Bpifrance opérateur de l'Etat
- Proposer les dispositifs publics subventionnés pour mieux conseiller les clients (accompagnement, innovation, international...)

# Focus Prêt Economies d'Énergie

Un prêt sans garantie pour les PME engageant un programme d'investissement dans le but d'améliorer leur efficacité énergétique



## Pourquoi ?

Un ou des équipements éligibles aux **CEE des secteurs Tertiaire et Industrie**, conformément aux Opérations Standardisées en vigueur ;

Et, dans la limite de 40% du montant du Prêt :

- Les investissements matériels et immatériels qui présentent une faible valeur de gage, et notamment ceux qui permettent une optimisation des ressources et des process ;
- La conception du produit ou du processus (étude de faisabilité, frais de personnels affectés, bureaux d'étude et d'ingénierie) ;
- Les dépenses nécessaires à la réalisation des Opérations Standardisées (travaux, achats de services, essais, frais de mise au point des matériels et outillages).

## Pour qui ?\*

- TPE, PME françaises (yc DROM-COM)
- De plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité
- Ayant bénéficié d'un Diag, Aide ADEME, Bilan GES, ou présentant un plan d'actions en faveur de la TEE,....

\*Exclusions :

Sont exclues les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, ainsi que les entreprises des secteurs agricoles ayant un code NAF section A01, et section A02 dont le chiffre d'affaires est inférieur à 750 000 €, à l'exception des codes NAF 02.20Z et 02.40Z (entreprises forestières)

Développé en partenariat avec les obligés du **dispositif CEE**, le Ministère de la Transition Écologique ainsi que l'ADEME, ce Prêt a pour objectif d'**encourager l'efficacité énergétique des TPE et des PME.**

## Comment ?

- 10K€ à 500K€ (montant au plus égal aux quasi fonds propres de l'emprunteur)
- Durée de **3 à 7 ans**, avec un **différé d'amortissement** en capital de 2 ans maximum
- **Aucune sûreté sur les actifs de la sociétés, ni sur le patrimoine du dirigeant**
- Échéances trimestrielles avec amortissement linéaire du capital
- Taux fixe bonifié par l'Ademe
- Obligatoirement associé à un financement extérieur pour les prêts supérieurs à 100K€

# Focus Prêt Vert

Un prêt sans garantie pour les PME et ETI engagées dans la transition écologique et énergétiques



Le Prêt Vert finance les dépenses immatérielles, les **matériels à faible valeur de gage** et le **besoin en fonds de roulement** généré par la mise en œuvre de plans d'action en faveur de la TEE.

## Pourquoi ?

- Optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière,) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement
- Favoriser la mobilité "zéro carbone" pour les salariés, les marchandises et les produits ; Innover pour mettre sur le marché des produits ou des services protecteurs de l'environnement ou favorisant la réduction de la consommation d'énergie, la limitation d'émission de gaz à effets de serre (en ce compris la dédieselisation)
- Favoriser un mix énergétique plus vertueux en intégrant davantage d'ENR

## Pour qui ?\*

- PME, ETI françaises (yc DROM-COM)
- De plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité
- Ayant bénéficié d'un Diag, Aide ADEME, Bilan GES, ou présentant un plan d'actions en faveur de la TEE,....

\*Exclusions :

(i) entreprises en « difficultés » selon définition Européenne

(ii) les secteurs ayant un code NAF suivant 05.10; 05.20; 09.90 ; 19.10; les entreprises individuelles et autoentrepreneurs, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises des secteurs agricoles ayant un code NAF section A01, et section A02 dont le chiffre d'affaires est inférieur à 750 000 €, à l'exception des codes NAF 02.20Z et 02.40Z (entreprises forestières)

## Comment ?

- 10K€ à 5M€ (montant au plus égal aux quasi fonds propres de l'emprunteur)
- Durée de **2 à 10 ans**, avec un **différé d'amortissement** en capital de 2 ans maximum
- **Aucune sûreté sur les actifs de la sociétés, ni sur le patrimoine du dirigeant**
- **Retenue de garantie de 5%** du montant total du prêt, restituée après complet remboursement du prêt, et augmentée des intérêts qu'elle a produits
- Échéances trimestrielles avec amortissement linéaire du capital
- Taux fixe (bonifié par l'Ademe le cas échéant)
- Obligatoirement associé à un financement extérieur

# Focus Diag Eco-Flux

Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser ses flux



Le Diag Eco-Flux propose un accompagnement personnalisé pour réaliser des **économies durables**, en réduisant les **consommations d'énergie, matière, eau et production de déchets**.

## Pourquoi ?

Le Diag Eco-Flux s'adresse aux dirigeants qui souhaitent **réaliser des économies et engager leur entreprise dans une relance économique respectueuse de l'environnement**.

## Pour qui ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire ...) qui comptent **entre 20 et 250 salariés\*** - un Diag par site
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Exclusions : entreprises en « difficultés » selon définition Européenne

## Comment ?

Bpifrance met à disposition des sites, l'expertise de bureaux d'étude spécialisées en optimisation de flux.

**Ce réseau d'experts conseil est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME.** Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau.

**L'accompagnement se fait sur 12 mois.**



Site : <http://diagecoflux.bpifrance.fr>  
Mail : [diagecoflux@bpifrance.fr](mailto:diagecoflux@bpifrance.fr)

Effectif <b>par site</b> concerné par le Diag Eco-Flux	Coût pour le site**
<b>20 à 50</b>	<b>2 000€HT</b>
<b>51 à 250*</b>	<b>3 000€HT</b>

\*Possibilité d'avoir un Diag Eco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études

\*\*Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2021 et jusqu'à consommation de l'enveloppe

# Focus Diag Décarbon'Action

Un nouveau programme pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre



## NOUVEAU **DIAG DÉCARBON'ACTION**

L'ADEME et Bpifrance lancent le Diag Décarbon'Action en collaboration avec l'Association Bilan Carbone afin d'accompagner la transition écologique et énergétique des entreprises françaises.

### Pourquoi ?

Le Diag Décarbon'Action propose de mesurer les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise, définir un plan d'actions pour les réduire en étant accompagné pour mettre en œuvre de premières actions et les valoriser.

### Pour qui ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, petites ETI (entre 1 et 499 collaborateurs)
- Tous secteurs d'activité
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- N'ayant jamais réalisé un bilan GES

### Comment ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise technique de l'Association Bilan Carbone, pour établir un état des lieux et définir un plan d'action.

L'accompagnement se fait sur 12 jours.

Effectif concerné par le Diag Décarbon'Action	Coût pour l'entreprise**
1 à 249	5 000€HT
250 à 499	10 000€HT

Site : [www.diagdecarbonaction.bpifrance.fr](http://www.diagdecarbonaction.bpifrance.fr)

\*Exclusions :

(i) entreprises en « difficultés » selon définition Européenne

(ii) Entreprises soumises à la réglementation BEGES (art. L229-25)

\*\*Reste à charge après subvention

### 3 ETAPES



#### ÉTAPE 1

##### MESURE DES EMISSIONS

**Scope 1** - émissions directes liées à l'activité de production de l'entreprise\*  
**Scope 2** - émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation  
**Scope 3** - autres émissions indirectes, liés à la chaîne de valeur complète de l'entreprise\*\*



#### ÉTAPE 2

##### CO-CONSTRUCTION DU PLAN DE TRANSITION

- Identification des mesures de réduction des émissions GES,
- Approfondissement des mesures : ressources, calendrier, plan de financement en ateliers avec le Comité de Direction,
- Validation avec le Comité de Direction..



#### ÉTAPE 3

##### VALORISATION ET PASSAGE A L'ACTION

- Exemples de livrables :**
- Révision de la stratégie RSE de l'entreprise,
  - Engagements concrets pris, inscrits dans la stratégie de l'entreprise, pour mise en œuvre,
  - Boîte à outils à destination du dirigeant pour valoriser les engagements pris auprès de ses clients, fournisseurs, partenaires et les engager dans la démarche (scope 3).

\*exemple : combustion, procédés industriels, fuite de fluide frigorigène,...

\*\*exemple : achats de matières premières, gestion des déchets de l'entreprise, utilisation et fin de vie des produits ou services chez le client final, déplacements professionnels,...



# La Communauté du Coq Vert pour fédérer les entreprises engagées en faveur de la transition

La communauté du coq vert, vecteur d'émulation collective au service de la transition écologique regroupe les entreprises engagées pour le climat. Son ambition est d'entraîner les dirigeants d'entreprises, en réunissant d'une part des éclaireurs ayant déjà entamé leur transition et d'autre part des entrepreneurs convaincus de la nécessité d'agir et cherchant à être informés / accompagnés par leurs pairs. Elle fédère et fait résonner les communautés locales d'entrepreneurs engagés en faveur de la transition écologique.

**CLIMAT CHERCHE  
PATRONS MILITANTS**

## Des outils concrets pour aider à la transition :

- **Mise en relation et partage** : networking et partage de bonnes pratiques au travers d'événements physiques et digitaux, accès au réseau social Tribu permettant de rencontrer des entrepreneurs avec des problématiques similaires
- **Contenu de formation** : accès à des formations privilégiées liées à la TEE - en présentiel et en ligne - ainsi qu'à des vidéos témoignages d'initiatives concrètes permettant d'accélérer sa transition environnementale et accès à un corpus documentaire dédié à la TEE
- **Mise en visibilité et appui opérationnel dans la communication** : accès à un kit de communication permettant de valoriser sa démarche de transition et mise en avant des éclaireurs auprès d'une audience large et qualifiée à travers des vidéos, articles et événements.



# L'Innovation, en bref

**Bpifrance soutient les projets innovants en apportant des solutions sous forme de subvention, d'avance récupérable, de prêt, de prise de participation et de garantie**

## ● **Création d'entreprise innovante**

- Bourse French Tech
- Aide ante création

## ● **Faisabilité du projet**

- Accompagnement et validation
- Aide au montage du partenariat du projet collaboratif

## ● **Renforcement**

- En fonds propres (prêts d'amorçage / prise de participation directe ou indirecte / French Tech Seed-Obligations convertibles / Qualification « Entreprise innovante aux FCPI »)
- Accompagnement et formation au pitch

## ● **Développement**

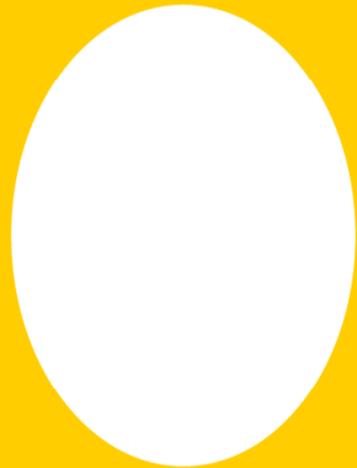
- En individuel : aide pour le développement du projet et Concours
- En partenariat : aide aux projets collaboratifs
- À l'international : développement en Europe et à l'international

## ● **Financement**

- Prêt Innovation
- Garantie de prêt bancaire
- Aide au financement de diagnostics sur des sujets stratégiques (design, IA, PI...)

## ● **Mise en relation avec des partenaires et clients**

- Bpifrance Le Hub : plateforme de connexion entre grands groupes, PME/ETI, et startups
- Welcome : plateforme de mise à disposition de locaux favorisant la relation entre startups et PME/ETI
- Missions d'immersion à l'International
- Pass French Tech : programme d'accompagnement premium pour entreprises en hyper-croissance



**SERVIR  
L'AVENIR**

